

Les restaurants présentés dans le guide ont été sélectionnés pour la qualité de leur cuisine et leur excellent rapport qualité/prix.

L'unique objectif de la carte cap-restauration.fr est de faire découvrir votre établissement à une nouvelle clientèle.



I) Le concept de cap-restauration.fr

- ✓ C'est une carte « **découvertes** gastronomiques », qui permet de bénéficier de 50% de réduction sur l'addition hors boissons et **une seule fois par an** dans chacun des établissements présents dans le guide.
- ✓ Cap-restauration.fr a été réalisé dans un esprit de convivialité pour permettre de passer d'agréables moments.
- ✓ La carte membre de cap-restauration.fr n'est pas nominative, il est donc possible d'en faire profiter ses proches.
- ✓ Les réductions s'appliquent **une seule fois par an, hors boissons**, sauf aux éventuelles exceptions indiquées sur la page web de l'établissement.

II) Les engagements de Cap-restauration.fr envers les établissements présents dans le guide

- ✓ Cap-restauration.fr s'engage à promouvoir votre établissement par le biais de divers supports publicitaires (Page dédiée sur cap-restauration.fr, parution dans le guide papier, diffusion sur les chaînes radios, les comités d'entreprise ainsi que les offices de tourisme en France, Angleterre et Suisse).
- ✓ Cap-restauration.fr s'engage à présenter l'établissement durant 12 mois consécutifs sans contrepartie financière.
- ✓ Cap-restauration.fr s'engage à faire connaître les conditions d'utilisations de la carte cap-restauration.fr auprès des membres qui en sont porteurs.
- ✓ Recrutez...

Une pierre 2 coups, en devenant partenaire de cap restauration.fr, vous bénéficiez d'un accès gratuit aux services de staff-restauration.com durant 3 mois d'une valeur de 320€TTC et sans engagement, site de recrutement spécialisé dans le milieu de l'hôtellerie et de la restauration depuis 6 ans.

III) Les obligations du porteur de la carte cap-restauration.fr

- ✓ **Le porteur de la carte peut profiter de ces avantages qu'une seule fois par an dans chaque restaurant présent dans le guide hors boissons.**
- ✓ L'année indiquée sur la carte doit être identique à l'année en cours.
- ✓ La carte CAP restauration 2010 expire le 30 décembre 2010, et elle n'est pas valable les 24/12/2010 et 31/12/2010 ainsi que le jour de la Saint Valentin.
- ✓ Sur présentation de la carte CAP restauration, un repas est offert au porteur accompagné d'une personne minimum prenant un repas d'une valeur au moins égale à celui offert.
- ✓ Pour pouvoir bénéficier des réductions, vous devez accompagner vos repas d'au moins une boisson payante par personne, avec ou sans alcool.
- ✓ Les réductions ne s'appliquent pas aux boissons.
- ✓ Une seule carte CAP restauration par table (1 seule réduction) est admise.
- ✓ Il est indispensable de réserver votre table en précisant que vous êtes porteur de la carte, afin d'être accueilli dans les meilleures conditions possibles. Des particularités peuvent exister pour certains restaurants. Veuillez donc lire toutes les informations fournies sur la page web concernant l'établissement. Présentez votre carte au moment de votre arrivée dans l'établissement, toute carte présentée ensuite sera refusée.
- ✓ La carte membre n'est pas nominative, il est donc possible d'en faire profiter ses proches.
- ✓ Les réductions s'appliquent une seule fois, hors boissons, sauf aux éventuelles exceptions indiquées sur la page Web correspondante au restaurant.

IV) Le restaurateur, le cafetier et l'hôtelier s'engagent

- ✓ Pour bénéficier de l'ensemble de ces avantages, vous devez accepter sans réserve ni restriction les présentes règles.
- ✓ Définir depuis votre espace privé vos conditions de réduction dans votre établissement (*ex : Si vous désirez que la réduction ne soit valable qu'à un menu précis ou uniquement sur les plats à la carte etc...*)
- ✓ Tenir à jour votre page de présentation Web depuis votre espace privé.
- ✓ Toutes les informations indiquées dans votre page de présentation web doivent être réelles et applicables aux porteurs de la carte membre Cap-restauration.fr.
- ✓ Accueillir les porteurs de la carte membre Cap-restauration.fr dans votre établissement.
- ✓ Mettre en application le concept «La gastronomie à moitié prix ».
- ✓ Les cartes sont numérotées, vous devez noter le numéro de la carte utilisée dans votre établissement pour que cette dernière ne soit plus valable dans votre établissement durant l'année en cours.

V) Exemple d'une réduction pour deux personnes

2 clients commandes à la carte :

2 apéritifs	2x4€	=	8 €
2 entrées	2x8€	=	16 €
2 plats	2x14€	=	28 €
2 desserts	2x6€	=	12 €
1 eau plate	1x4€	=	4 €
1 vin	1x15€	=	15 €

Total 83€

Avec la réduction Cap-restauration.fr :

2 apéritifs	2x4€	=	8 €	
2 entrées	1x8€	=	8 €	(-1 entrée)
2 plats	1x14€	=	14 €	(- 1 plat)
2 desserts	1x6€	=	6 €	(- 1 dessert)
1 eau plate	1x4€	=	4 €	
1 btl de vin	1x15€	=	15 €	

Total 55 €

Ceci est un exemple que vous pouvez, si vous le désirez, y modifier les caractéristique en effectuant des réductions sur des menus ou des plats bien spécifiques.

Cachet de la SARL WEBCOM
nom et signature
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Cachet de votre établissement nom et signature
Précédée de la mention « lu et approuvé »